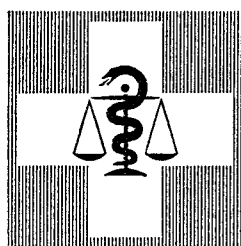


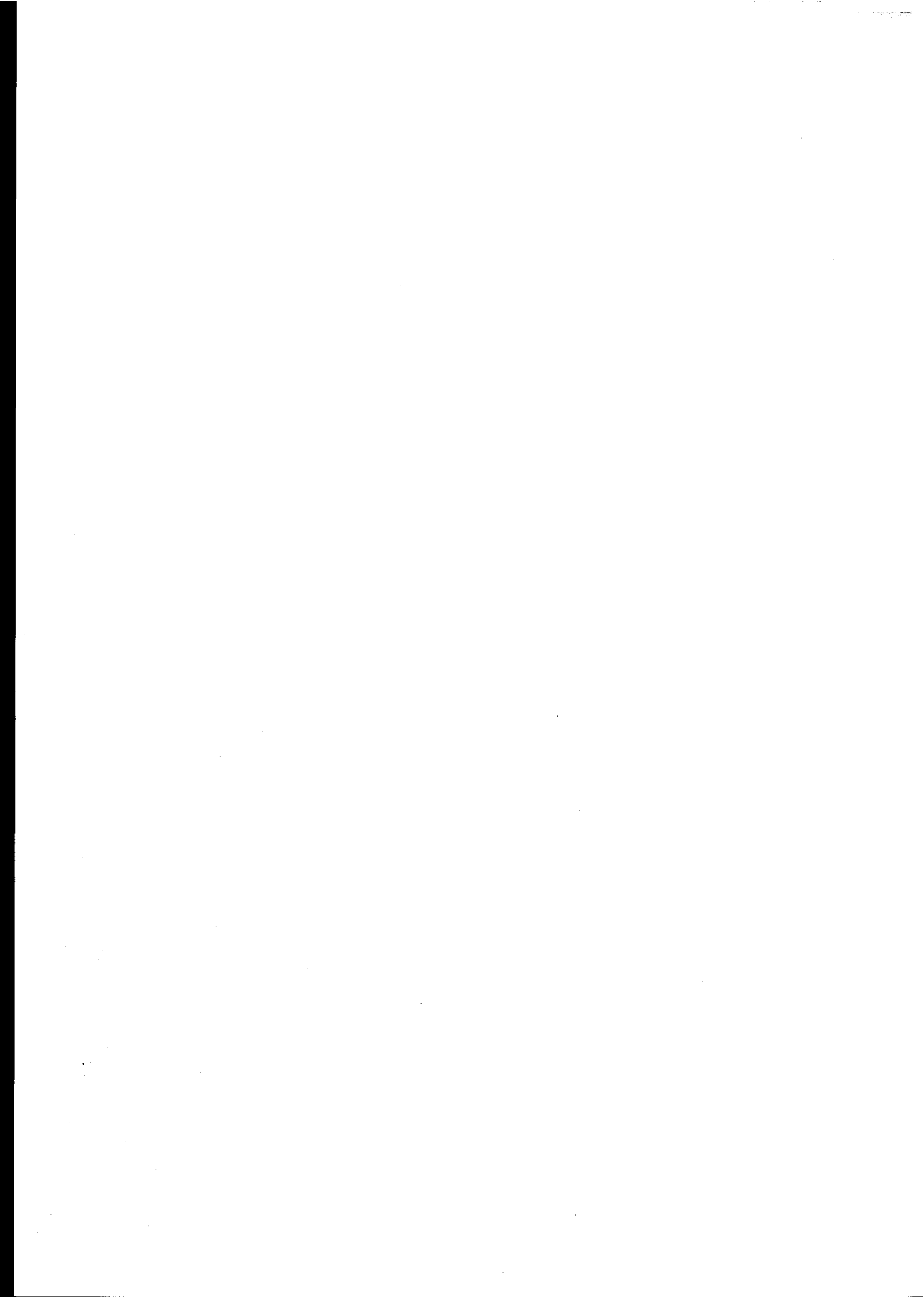
Centre Suisse d'Information Toxicologique
Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Swiss Poison Information Center

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

Case postale, 8028 Zurich, Téléphone service d'urgence (01) 32 66 66



Rapport annuel 1973



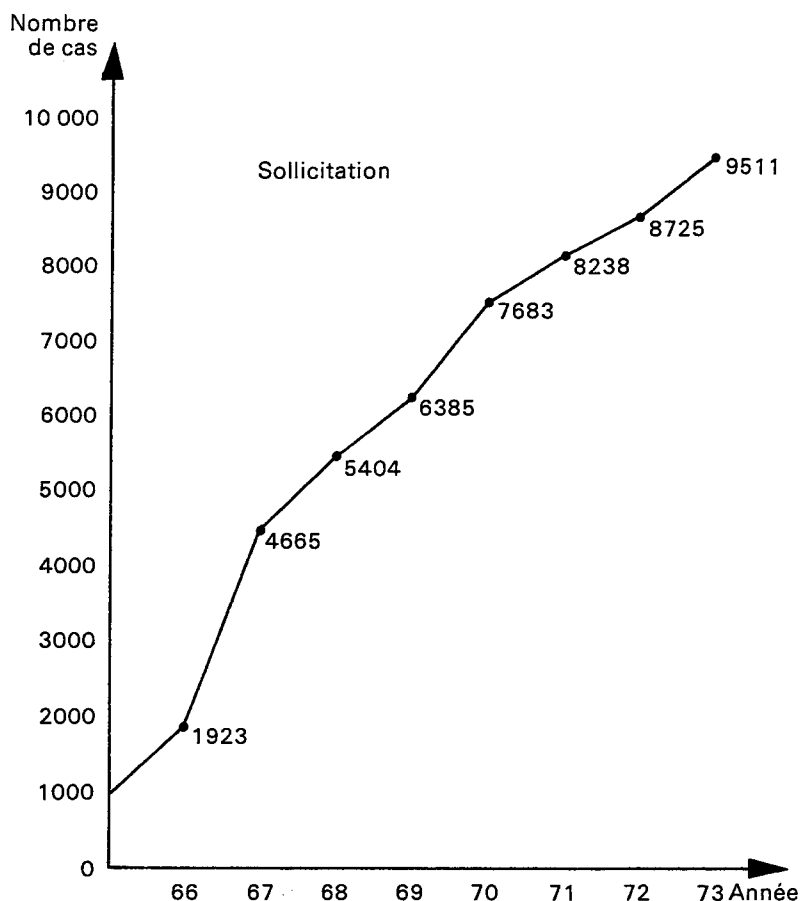
Rapport annuel 1973

I. Sollicitation du Centre

Le service téléphonique d'urgence du Centre fut sollicité cette année plus encore que l'année précédente (9511 rapports contre 8725 l'année précédente). Le taux d'augmentation des cas s'est également accru par rapport à l'an passé (9,0 contre 5,9 %). Les demandes qui ne concernent pas des intoxications réelles ou potentielles sont sommairement registrées; elles furent au nombre de 1905 (1787 l'an passé).

Le service de jour et de nuit a été assuré pour le 83% par des collaborateurs internes et pour le 17 % par des médecins externes.

Les demandes et expertises traitées par écrit ont eu pour correspondants principalement les autorités, les sociétés d'assurance et les fabricants de produits nocifs.



II. Provenance des appels

Alors que médecins d'hôpitaux, médecins praticiens, pharmaciens et particuliers ont tous eu recours au Centre cette année plus encore que précédemment, c'est l'augmentation du nombre d'appels provenant de particuliers qui est la plus frappante (3320 par rapport à 2836). Bien que nous ayons renoncé sciemment depuis des années à toute forme de propagande par les masses média, cette évolution est irréductible. Il est vrai que, par rapport à l'étranger, nous pouvons encore constater que plus de la moitié des demandes (soit 65,09 %) proviennent de gens spécialisés; il semble malheureusement que nombre de médecins praticiens prennent l'habitude de renvoyer simplement les cas suspects d'intoxication au Centre, resp. aux hôpitaux. C'est pourquoi nous insistons une fois encore sur le fait que le médecin se trouvant sur place joue un rôle décisif dans l'appré-

Tab. 2

Auteurs et origine des appels pour les 9511 cas de l'année 1973

Provenance	Etranger	AG 439 600	AI 13 800	AR 48 800	BE 996 400	BL 215 700	BS 230 100	FR 180 700	GE 336 800	GL 38 100	GR 167 700	LU 293 700	NE 170 600
Public	12	252	4	8	450	96	130	39	91	10	72	128	37
Pharmaciens	9	31	-	3	51	3	9	9	22	2	10	4	16
Centrales médicales	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-
Médecins prat. (total)	33	173	1	18	317	56	29	26	40	15	78	123	27
Omnipraticiens	29	118	-	15	183	41	12	19	19	11	52	72	12
Anesthésiologie	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Chirurgie	-	8	-	1	10	-	-	2	1	-	9	-	-
Dermatologie	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-
Gynécologie	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	14	1	2	32	4	6	1	5	-	6	13	4
Neurologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Ophtalmologie	-	-	-	-	10	1	1	-	1	-	-	4	-
Otorhinolaryngol.	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	4	32	-	-	74	9	9	4	12	4	7	32	10
Physiatrie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Psychiatres	-	-	-	-	4	-	-	-	1	-	2	1	1
Radiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine tropicale	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Dentistes	-	-	-	-	2	-	2	1	-	-	-	1	-
Vétérinaires	-	6	1	-	23	3	-	2	9	-	4	4	1
Méd. d. hôpitaux (total)	183	183	-	24	567	47	214	89	202	21	129	83	129
Hôpitaux cantonaux	-	61	-	11	129	39	62	73	183	21	47	43	7
Hôpitaux d'enfants	87	33	-	-	116	1	147	-	12	-	2	18	-
Hôpitaux de district	-	43	-	13	264	5	-	13	-	-	23	19	3
Autres hôpitaux	96	46	-	-	58	2	5	3	7	-	57	3	119
Cliniques vétérinaires	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Autorités, instituts	1	2	-	1	5	-	2	-	4	-	1	1	-
Centres toxicologiques	62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	300	647	6	54	1418	205	388	166	368	48	294	344	210
Prévisions en %	-	6,88	0,22	0,76	15,61	3,38	3,60	2,83	5,27	0,60	2,63	4,60	2,67
Total en %	3,20	6,80	0,06	0,56	14,91	2,15	4,08	1,74	3,90	0,50	3,09	3,61	2,20

NW 26 500	OW 25 700	SG 387 400	SH 73 100	SO 227 000	SZ 92 700	TG 183 700	TI 263 000	UR 34 700	VD 524 500	VS 214 100	ZG 71 600	ZH 1 128 500	Cas inclassables	Total 6 384 500	En %
9	3	125	29	104	42	51	73	5	125	34	37	1174	180	3320	34,91
3	-	16	5	9	10	4	21	1	29	16	2	68	1	354	3,72
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	120	3	126	1,33
9	9	128	25	58	40	71	40	10	99	57	31	488	15	2016	21,20
9	6	93	15	36	22	46	19	10	54	41	18	258	15	1225	12,88
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	0,02
-	2	1	-	3	2	5	-	-	1	5	2	11	-	63	0,66
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	4	0,04
-	-	2	-	-	-	1	3	-	-	-	1	5	-	15	0,16
-	1	5	2	14	10	5	2	-	7	-	4	47	-	185	1,95
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,62
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	22	0,23
-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	1	2	-	7	0,07
-	-	25	8	5	6	13	14	-	33	10	5	140	-	456	4,80
-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4	-	6	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	21	0,22
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0,01
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	0,02
-	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	5	0,05
-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	8	0,08
-	1	9	-	3	7	2	7	-	11	-	1	20	2	116	1,22
9	1	241	18	86	14	59	115	4	344	111	19	527	1	3420	35,96
9	-	109	16	56	-	55	20	4	92	-	-	133	-	1170	12,30
-	-	41	1	-	-	-	-	-	44	-	-	119	-	621	6,53
-	1	8	-	1	12	1	17	-	41	95	-	83	-	642	6,75
-	-	83	1	29	2	3	78	-	167	16	19	192	1	987	16,38
-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	24	-	27	0,28
-	-	2	1	-	-	-	-	-	1	1	-	39	1	62	0,65
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62	0,65
30	14	522	78	260	113	187	256	20	610	219	90	2461	203	9511	100 %
0,42	0,41	6,07	1,14	3,56	1,45	2,88	4,12	0,54	8,21	3,36	1,12	17,67	-	100 %	
0,31	0,14	5,48	0,82	2,73	1,18	1,97	2,69	0,21	6,41	2,30	0,95	25,88	2,13	100 %	

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

ciation de la situation. En discutant avec lui, le Centre est alors en mesure de prendre dans certains cas la responsabilité d'une attitude expectative, là où il aurait dû, par mesure de prudence, conseiller à un simple particulier une hospitalisation.

L'augmentation relative du nombre d'appels en provenance de la Suisse occidentale (1591 par rapport à 1381) se trouve être supérieure à l'augmentation relative globale. Actuellement, de l'ensemble des appels provenant de notre pays, 80,59 % émanent de la Suisse allemande, 16,72 % de la Suisse romande et 2,69 % du canton du Tessin. La fréquence des appels reçus de l'étranger s'est également accrue, aussi bien en valeur absolue que relative. Les auteurs de ces demandes sont dans plus de 90 % des cas des médecins ou des centres antipoisons.

III. Age et sexe des patients

Age en années	Nombre de patients	Patients en pour cent	
0-1	484	4,98	
1-5	4800	49,44	
5-10	376	3,87	
10-15	182	1,87	
Adultes	3868	(fém. 2102) (masc. 1766)	39,84 (fém. 21,65) (masc. 18,19)
Total	9710	100,00	

Le nombre total de patients diffère du nombre total d'appels du fait qu'un appel concerne parfois plusieurs patients simultanément, en cas d'intoxication alimentaire particulièrement.

Nous avons été consulté par des *vétérinaires* à 143 reprises (contre 134 l'année précédente). Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où s'agissait de «quelques» animaux, nous en avons arbitrairement compté trois.

Il s'est agi de:

154 chiens, 113 bovidés (vaches, veaux, bœufs), 24 porcs, 18 chevaux, 16 chats, 6 chèvres, 4 lapins, 3 perroquets, 1 lion, 1 mouton, 1 serpent, 1 singe, 1 cobaye, 1 cygne et un nombre non précisé de poissons.

IV. Agents toxiques

Répondant à un vœu plusieurs fois exprimé, nous avons décidé cette année de considérer les produits responsables non pas seulement en fonction de l'évolution mortelle ou non de l'intoxication, mais aussi selon que l'intoxication est grave, légère ou asymptomatique.

Les résultats de cette nouvelle distribution sont concluants, mettant certains regroupements en évidence; ceux-ci cependant ne surprendront pas le spécialiste en la matière. Les nombreux cas isolés d'évolution grave suscitent toutefois un intérêt particulier puisqu'ils nous renseignent sur certains dangers de nature exceptionnelle; leur étude approfondie permet parfois de se prononcer sur la nécessité resp. l'étendue des mesures préventives.

Pour cette raison, nous allons nous efforcer de faire parvenir aux autorités, aux commissions d'experts ainsi qu'aux fabricants des produits en question la documentation relative à ces cas. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de faire face à toutes les demandes provenant de particuliers. Pour un aperçu plus complet, il est en tous les cas possible de se référer à l'analyse des intoxications graves de l'année 1972 parue pour la première fois dans le «Journal Suisse de Pharmacie» n° 12, 1974 (J. Velvart).

En résumé, les cas de l'année 1973 se répartissent comme suit:

Toxiques	Nombre cas	Pourcentage cas	Intoxications graves ou mortelles	
			Nombre	Pourcentage
1. Plantes	372	3,83	3	0,81
2. Animaux venimeux	41	0,42	4	9,76
3. Aliments	517	5,32	14	2,71
4. Drogues toxicogènes	232	2,39	23	9,91
5. Substances chimiques, intoxications professionnelles	639	6,59	80	12,52
6. Produits ménagers	2808	28,92	52	1,85
6a. Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	159	1,63	30	18,87
7. Médicaments	4942	50,90	516	10,44
Total	9710	100,00	722	7,44

Dans les tableaux suivants, nous avons considéré le nombre de patients, dont le total diffère du nombre total des rapports (9511). Il n'a pas été tenu compte des empoisonnements chez l'animal (liste séparée sur demande).

1. Plantes

(+) cas mortels décrits dans la littérature

	Enfants	Adultes	Total
Atropa belladonna (+)	5	1 (1)	6
Arum maculatum (+)	2		2
Begonia spec.	2		2
Berberis spec. (fruits, inoffensifs)	14		14
Colchicum autumnale (+)	1		1
Convallaria majalis (+)	13		13
Cotoneaster spec.	22		22
Cornus spec. div.	3		3
			7

Crocus spec.	1		1
Daphne mezereum (+)	3		3
Euphorbia splendens	1		1
Hyacinthus spec.	2		2
Ilex aquifolium (+)	8		8
Laburnum anagyroides (+)	8 (1)		8
Lonicera spec. (+)	7		7
Lonicera xylosteum	3		3
Lupinus spec.	2		2
Mahonia aquifolium (fruits, inoffensifs)	45		45
Narcissus pseudonarcissus	2	2	4
Philodendron spec.	4		4
Physalis alkekengi (probablement inoffensif)	23		23
Prunus laurocerasus (+)	14		14
Pyracantha coccinea	8		8
Solanum pseudocapsicum	9		9
Sorbus aucuparia (+)	21 (1)		21
Symphoricarpos albus	8		8
Taxus baccata (+)	9		9
Veratrum album (+)		3	3
Viburnum spec.	4		4
Viscum album (+)	8		8
Associations	4		4
Plantes non identifiées	45	5	50
Divers	57	3	60
Total	358 (2)	14 (1)	372

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

2. Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	6 (1)	4 (1)	10
Vipères et vipéridés	1	8 (2)	9
Autres serpents (en partie inoffensifs)	2	7	9
Poissons		6	6
Inconnus	6	1	7
Total	15 (1)	26 (3)	41

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

3. Aliments

	Enfants	Adultes	Total
a) Aliments à <i>toxicité inhérente</i>			
Champignons (identifiés)	19 (1)	48 (2)	67
(non identifiés)	13 (1)	41 (3)	54
b) Aliments <i>accidentellement toxiques</i> (par contamination chimique lors de la fabrication, du conditionnement, du stockage ou de l'accommodation)	17	28	45

c) Aliments probablement contaminés par des <i>bactéries sécrétant des toxines</i>	36	37	73
Botulisme (type B)		48 (1)	48
d) <i>Allergies</i> alimentaires	11 (5)	16 (1)	27
e) <i>Maladies infectieuses</i> (p. ex. Salmonellose) simulant une intoxication alimentaire	3	9	12
f) Intoxications douteuses	51	70	121
g) Demandes de nature prophylactique	28	35	63
h) Divers	4	3	7
Total	182 (7)	335 (7)	517

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

4. Drogues toxicogènes

	Enfants (jusqu'à 12 ans)	Adolescents (12-20 ans)	Adultes	Total
Alcool	18 (4)	7 (2)	17 (6)	42
Hallucinogènes:				
Cannabis		4 (1)		4
Héroïne		1 (1)	3 (1)	4
LSD		4 (1)	8 (1)	12
Morphine		1	3	4
Opium			1 (1)	1
Divers		1	2	3
Non-identifiés		6	8 (1)	14
Tabac	110		2	112
Tabac à priser			1	1
Association (entre alcool et médicaments surtout)		4 (1)	31 (3)	35
Total	128 (4)	28 (6)	76 (13)	232

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

Les produits de substitution tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

5. Substances chimiques – Intoxications professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	1	28 (6)	29
Agents de conservation (du lait surtout)	8	2	10
Bases industrielles	14 (1)	22 (5)	36
Chaux vive		2	2
Colorants industriels		4	4
Combustibles liquides (essence, mazout, alcool à brûler, pétrole)	60 (3)	73 (8)	133
Cyanures		7 (4)	7
Désinfectants industriels	8 (1)	7 (1)	15
Diluants pour résines synthétiques et colorants	6	14 (4)	20
Durcisseurs	2	4 (2)	6
Gaz nitreux	1 (1)	1	2
Lubrifiants	19	9 (1)	28
Matières plastiques	1	7	8

Métaux, alliages du Pb ou du Hg	1	13 (2)	14
autres alliages	14	13	27
Produits de nettoyage pour métaux		1 (1)	1
Produits employés dans l'armée		4	4
Réactifs de laboratoire (accidents de «pipettage»)	6	37 (2)	43
Sel pour les routes	10		10
Solvants industriels	9	31 (5)	40
Autres produits industriels	24 (1)	34 (8)	58
Fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	6 (1)	129 (23)	135
Demandes concernant la toxicologie industrielle		7	7
Total	190 (8)	449 (72)	639

6. Produits ménagers

	Enfants	Adultes	Total
Articles de ménage			
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants, etc.)	28	16 (2)	44
Antirouille		2 (1)	2
Articles de toilette divers	79	4	83
déodorants	8	6	14
fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	20	4	24
eaux de Cologne	22		22
lotions de rasage	7	2	9
parfums	18		18
additifs pour bains	38	3	41
shampooings	44	4	48
Billes de plomb, soldats de plomb	9	1	10
Colles	47	10 (1)	57
Colorants divers (rubans encreurs, teintures d'œufs, teintures pour textiles, etc.)	34	6	40
craies	16		16
crayons-feutre	16	2	18
encres (encre de Chine incl.)	21	1	22
encre pour tampons	3		3
fusains, crayons gras pour enfants	20	1	21
peintures (à l'huile, à l'eau)	53	8	61
plumes, stylos à bille	10		10
Combustibles solides	73	10 (2)	83
Cosmétiques divers (surtout rouge à lèvres, make-up)	22	2	24
dissolvants pour vernis à ongles	28	2	30
vernis à ongles et durcisseurs	19		19
Décalcifiants (surtout acide formique)	32	39 (4)	71
Déodorants pour WC	49	1	50
Désinfectants pour le ménage	23	2 (1)	25
Désodorisants (surtout huiles volatiles)	18	1	19
Encaustiques	7	1	8
Engrais	126	16	142
Jouets et articles de sport	15	2	17
Liquides de batterie	9		9

Produits de blanchissement (surtout eau de Javel et eau oxygénée)	16	28 (3)	44
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	29 (1)		29
Produits d'entretien des meubles	32	11 (1)	43
Produits d'imprégnation du bois	26	41 (1)	67
Produits d'imprégnation des tissus	1	7 (1)	8
Produits de nettoyage:			
pour l'argenterie	4	3	7
pour cuisinières et fours	15 (1)	3	18
détachants	22	10	32
pour disques	4		4
essence de térébenthine, succédanés	44	11	55
pour fers à repasser	13		13
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	98	4 (1)	102
pour machines	3	2	5
pour métal chromé	4	2	6
produits polyvalents	122	23 (1)	145
contre la rouille	8	5 (1)	13
pour sols (excepté la térébenthine)	23 (1)	11 (1)	34
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	8	4	12
solvants nitrosés	28 (1)	44 (4)	72
pour les tapis et capitonnages	22	5 (1)	27
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	134 (1)	22	156
pour vitres	12	4	16
pour WC (y compris canaux d'évacuation)	48	17 (2)	65
divers	37 (1)	8 (1)	45
Produits de photographie	6	12	18
Vernis divers	7	7 (1)	14
Divers (cas isolés)	3	1	4
Associations de plusieurs produits	2	1	3
*Cas anodins: siccatifs	8	1	9
corps étrangers	28		28
contenu de thermomètres	7	10	17
p. i.			
p. o.	80	15	95
p. c.	6	11	17
allumettes et boîtes d'allumettes	43		43
Total intermédiaire	1857 (6)	469 (30)	2326

* Le nombre de cas indiqué n'est pas représentatif, étant donné que nous n'établissons que rarement un rapport détaillé.

Produits anti-parasitaires

Fongicides	13	9	22
Formicides	23	3	26
Herbicides	28 (1)	17	45
Insecticides divers	92 (4)	58 (10)	150
boules d'antimite	56	3	59
Mordants pour grains, grains traités pour la semence	22	1	23
Produits pour éloigner les insectes	18	2	20
Produits contre escargots et limaces	41	1	42
Rodenticides	56	13 (1)	69
Divers	15	6	21

Association de plusieurs produits	1	4	5
Total intermédiaire	365 (5)	117 (11)	482
Total	2222 (11)	586 (41)	2808

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

6a. Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore des piscines	36	21 (1)	57
Gaz lacrymogènes	3	2 (1)	5
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières à gaz)	2 (2)	26 (11)	28
Liquides réfrigérants pour frigorifiques	4	9 (2)	13
Phosgène		4 (1)	4
Propane, méthane, butane	4	16 (5)	20
Vapeurs d'acides		10 (1)	10
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques		3 (1)	3
Autres	1	18 (5)	19
Total	50 (2)	109 (28)	159

7. Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Amphétamines et dérivés	42 (4)	15 (3)	57
Analeptiques (excepté les amphétamines)	12	10	22
Analgésiques (antiphlogistiques divers)	54 (2)	53 (7)	107
à base de phénacétine	39	50 (3)	89
à base de barbituriques	50 (3)	120 (23)	170
Anesthésiques locaux	2	9 (4)	11
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	27 (3)	10 (2)	37
Antabuse, prise évtl. avec de l'alcool		16 (2)	16
Anthelminthiques	7	3	10
Anti-acides	7	1	8
Anti-allergiques (antihistaminiques)	73 (1)	14	87
Anti-asthmatiques	11 (3)	5	16
Antibiotiques	49	18 (3)	67
Anticoagulants	6	4	10
Antidiabétiques	7	1 (1)	8
Antiémétiques	25 (3)	6 (2)	31
Anti-épileptiques	8 (1)	13 (6)	21
Anti-hypertensifs (vasodilatateurs)	47 (2)	15 (5)	62
Anti-hypotensifs		1	1
Antiparasitaires	9	3 (1)	12
Anti-parkinsoniens	5 (1)	7 (2)	12
Antipyrétiques, antigrippaux	54	24	78
Anti-rhumatismaux, antigoutteux	26	13 (4)	39
onguents	8		8
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	259 (4)	14	273
Aphrodisiaques		2	2
Cardiotoniques divers	13 (1)	5	18

digitaliques	10 (2)	7 (2)	17
dérivés de la nitroglycérine	1	1	2
Chimiothérapeutiques, sulfonamides, tuberculostatiques	35 (5)	20 (3)	55
Cholagogues	7	1	8
Cytostatiques	1	1	2
Désinfectants, antiseptiques (intestinaux et urinaires également)	190	38 (4)	228
Diurétiques	12	3	15
Hormones diverses	27	8 (1)	35
contraceptifs oraux	172	2	174
cortisone et dérivés	1	3	4
Huiles volatiles (évtl. associées)	58	10 (1)	68
Hypnotiques divers	37	364 (106)	401
barbituriques	21 (2)	115 (30)	136
Laxatifs et purgatifs	45	9 (1)	54
Moyens diagnostiques	2	1	3
Narcotiques	1 (1)	6 (2)	7
Pastilles pour la gorge (à sucer)	38	7	45
Préparations à base de fer ou d'arsenic	26 (1)	4	30
Préparations utilisées en:			
dermatologie	71 (1)	17	88
gastroentérologie	31	5	36
gériatrie, roborants	17		17
gynécologie	48	16 (1)	64
ophtalmologie	17	4	21
oto-rhinologie	87	7	94
contre les troubles neuro-végétatifs	14 (2)	29 (2)	43
Produits à base de quinine	5	9 (2)	14
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	28		28
Produits à usage vétérinaire	13	10 (1)	23
Psychopharmaceutiques divers (surtout neurolep- tiques; excepté amphétamines)	52 (5)	89 (24)	141
thymoleptiques	35 (3)	71 (18)	106
tranquillisants divers	63 (2)	83 (3)	146
dérivés de la benzodiazépine	101 (4)	211 (7)	312
Sédatifs	46 (4)	72 (7)	118
Sérothérapiques, vaccins	8	8 (1)	16
Spasmolytiques	43 (1)	30 (6)	73
Vénotoniques	16	4	20
Vitamines et calcium	65	6 (1)	71
Cas anodins:			
cp. de prophylaxie de la carie dentaire	221	4	225
préparations homéopathiques	28	18	46
édulcorants	12		12
Divers	40 (2)	16	56
Médicaments non identifiés	11	15 (2)	26
Associations de plusieurs produits, sans alcool	67	405 (139)	472
Associations à l'alcool		98 (20)	98
Questions générales (concernant entre autre les effets tératogènes)	20 (1)		20
Total	2683 (64)	2259 (452)	4942

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves.

V. Circonstances de l'intoxication

Accidents (chez l'enfant surtout)	6005
Suicides, intoxications à caractère démonstratif	2119
Intoxications alimentaires	517
Confusions	299
Intoxications sur le lieu de travail	285
Surdosages accidentels	104
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	88
Questions théoriques ou prophylactiques	57
Intoxication par toxicomanie	47
Intoxications iatrogènes	29
Première expérience avec la drogue	24
Empoisonnements criminels	—
Cas inclassables	136
Total	9710

Sont compris les cas douteux.

VI. Evolution des intoxications

mortelle	28
grave	694
légère	1919
asymptomatique	1676
pas de réponse ou réponse inutilisable	1815
cas anodins, appels du public	3578
Total	9710

Nombre de rapports envoyés: 6132, nombre de réponses reçues: 4681 soit 76,3 %.

Parmi les cas mortels, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem*. En vertu d'une convention de l'*Association Européenne des Centres Anti-Poisons*, les cas mortels survenus à l'étranger (8 rapports) n'ont pas été pris en considération. Les cas mortels se répartissent en fonction de la cause et des circonstances comme suit:

Cause (certaine ou douteuse)	Patient	Circonstances
Acide chlorhydrique	Ad., fém.	Suicide
Acide formique	44 ans, masc.	Suicide
Acide formique	47 ans, fém.	Suicide
Ammoniaque gazeux	57 ans, masc.	Accident (travail de réparation)
Antirouille	33 ans, fém.	Suicide
Arsenic	Ad., fém.	Suicide
Cyanure de sodium	Ad., masc.	Suicide
Insecticide	42 ans, fém.	Suicide
Insecticide	59 ans, fém.	Suicide
Insecticide	50 ans, masc.	Suicide
Monoxyde de carbone	24 ans, masc.	Suicide
Monoxyde de carbone (+sommifère)	31 ans, fém.	Suicide

Produit de nettoyage pour sols	66 ans, masc.	Confusion (patient atteint de maladie cardiaque)
Gaz de silo	7 ans, fém.	Accident
Analgésique + Antiépileptique	40 ans, fém.	Toxicomanie? Suicide?
Antidiabétique oral	63 ans, fém.	Dosage élevé et accumulation par atteinte rénale
Hypnotique*	72 ans, masc.	Suicide
Hypnotique	65 ans, masc.	Suicide
Hypnotique	Ad., masc.	Tentative de suicide compliquée de pneumonie
Hypnotique (+analgésique+myo-relaxant)	30 ans, fém.	Suicide
Hypnotique + analgésique	35 ans, fém.	Tentative de suicide compliquée de pneumonie (patiente sous immunodépresseurs pour rein transplanté)
Hypnotique*	41 ans, fém.	Chute après tentative de suicide
Neuroleptique*	50 ans, fém.	Suicide
Sédatif	47 ans, masc.	Pyélonéphrite et septicémie après tentative de suicide chez patient débilité
Sédatif*	25 ans, masc.	Surdosage accidentel? Suicide?
Thymoléptique	22 ans, fém.	Suicide
Thymoléptique (+médic. inconnu)*	Ad., fém.	Suicide
Alcool + tranquillisant*	43 ans, masc.	Suicide
Total	28 cas mortels (dont 6 demandes post mortem*)	

VII. Rétrospective et perspective

Malgré une *sollicitation croissante* du Centre, l'augmentation des *dépenses* pour l'année écoulée n'a été que minime, ceci étant partiellement dû à manque de personnel. C'est aussi ce qui causa un retard dans le dépouillement de la documentation, lequel devra être en partie comblé dans le courant de cette année. Malgré des efforts considérables, les réserves accumulées pour la réorganisation des locaux et le traitement électronique des informations restent insuffisantes. Pourtant, vu la quantité de ces informations, nous ne pouvons nous permettre de retarder trop ces réalisations.

Pendant plus d'un mois de l'année écoulée, la presque totalité du personnel fut mis à contribution par une *épidémie de botulisme de type B* dont l'origine fut difficile à déterminer. Début août, de différentes parties du pays, nous furent transmis en quelques jours plusieurs cas semblables d'étiologie inconnue. Des recherches épidémiologiques effectuées dans toute l'Europe révélèrent, dans la région de Marseille uniquement, l'existence d'une même épidémie de botulisme type B relativement bénin, d'origine mystérieuse. Des enquêtes téléphoniques intensives conduisirent à la découverte en Suisse de 48 patients atteints de la maladie. C'est seulement l'apparition massive de la maladie chez les passagers d'une compagnie d'aviation (ils s'étaient tous servi de fromage sur le plateau

offert en première classe) qui apporta la solution. Finalement 45 des 48 patients déclarèrent avoir consommé dans la période en question un fromage mou étranger, qui avait été contaminé d'une manière difficile à reconstituer. Un rapport détaillé sur cette source inhabituelle de botulisme figure dans le «Journal Suisse de Médecine» 104, 677 (1974).

Devant l'afflux des publications, une revue par ailleurs indispensable de la *littérature* nous pose des problèmes toujours difficiles à résoudre. Dans ce domaine, le service de documentation de l'Académie suisse des sciences médicales (DODKI, Berne) nous a rendu de précieux services et nous a familiarisés avec les différentes possibilités de consultation à distance de banques de données étrangères. Par l'intermédiaire d'un travail de doctorat une nouvelle impulsion put être donnée à notre propre programme expérimental pour l'étude par ordinateur de la *casuistique en toxicologie humaine*.

La liste des publications établie ci-après renseigne amplement sur les *travaux de recherche* réalisés (voir annexe). Nous prîmes part aux congrès de toxicologie de Lyon et Marseille en apportant nos propres contributions. En outre de nombreuses conférences furent organisées pour les médecins. La visite de centres de traitement des intoxications étrangers doit permettre dans le futur d'acquérir certaines expériences; nous avons débuté l'an passé dans cette voie à Munich. Dans le cadre des consultations de toxicologie à la polyclinique médicale de l'hôpital cantonal de Zurich, nous avons eu plus souvent à nous prononcer dans des cas d'intoxication professionnelle.

Dans le domaine de la *prophylaxie* se firent sentir les premiers effets de nos communications aux autorités, aux producteurs et au corps médical. En particulier, les cas dans lesquels on nous demanda des renseignements complémentaires sur les intoxications graves communiquées se multiplièrent. Des limitations dans les conditions de vente de certains produits (somnifères à base de brome, par exemple) furent l'objet de vives discussions. Dans le futur, les intoxications les plus fréquentes, en premier lieu les intoxications graves, continueront à être étudiées dans le détail.

Nous aimerions exprimer à nouveau nos remerciements à la Société suisse de pharmacie et la Société suisse pour l'industrie chimique qui, avec les cantons, la Confédération, la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident, l'association des pharmaciens Galepharm et les donateurs privés, ont rendue possible l'activité du Centre. Une mention spéciale revient à l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich qui nous apporta son soutien, entre autre, en nous cédant deux postes de médecins. Finalement nous tenons à remercier pour une fois les nombreux experts de l'extérieur qui nous dispensent leurs conseils nuit et jours fériés, mettant ainsi le Centre en mesure de contribuer à résoudre des problèmes multidisciplinaires.

Zurich, avril 1974

Dr méd. J. Velvart
Médecin-chef

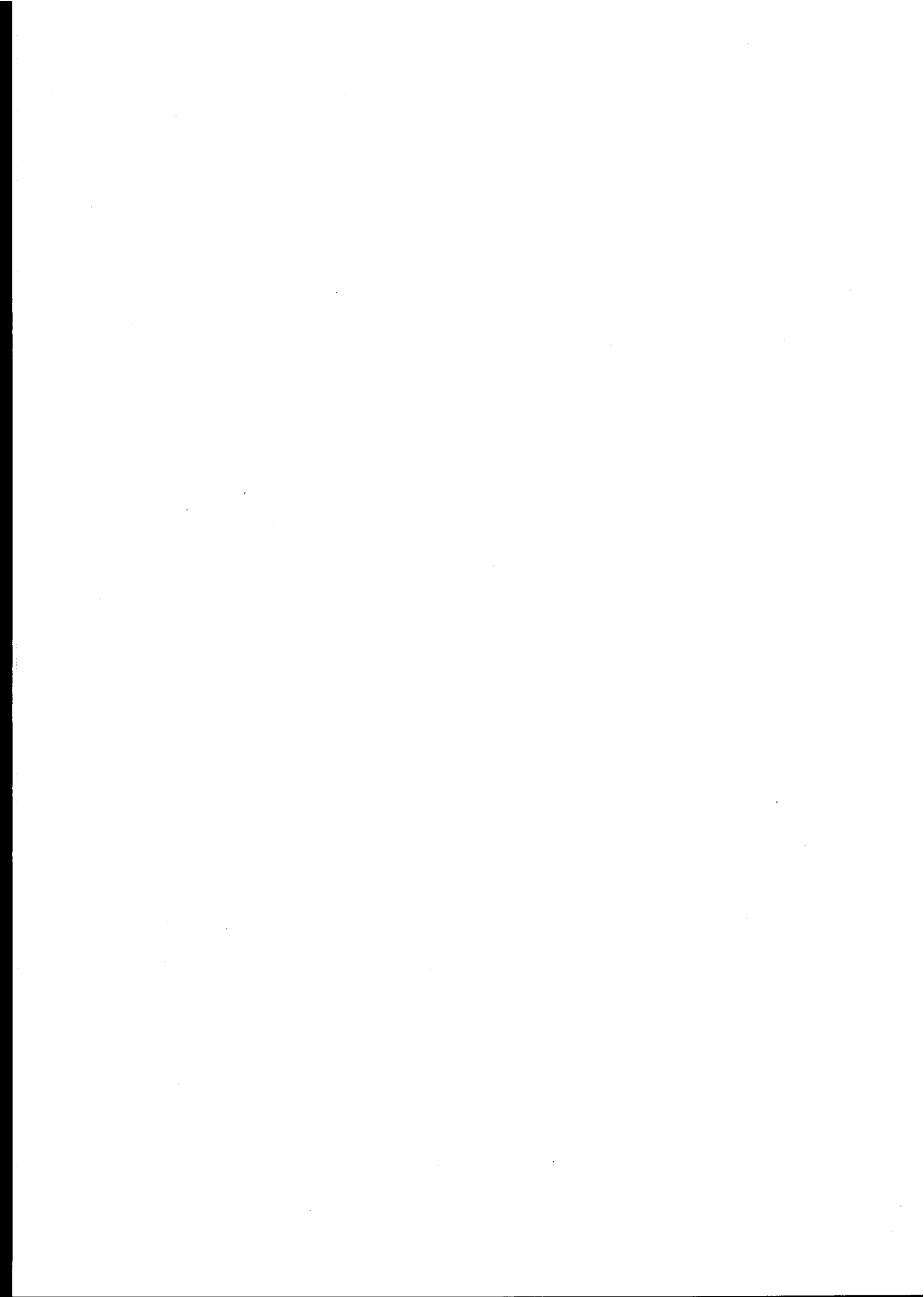
J. P. Lorent
Directeur administratif

Annexe

Publications en 1973

- F. Borbély* Ärztlicher Bericht über die Tätigkeit des Schweiz. Toxikologischen Informationszentrums. Jahresbericht 1972, Eigenverlag, Zürich (1973).
- F. Borbély, J. P. Lorent, A. Pasi et J. Velvart* Therapie akuter Vergiftungen, Schweiz. Med. Kal., Schwabe, Basel (1973).
- S. Chapallaz* Intoxications aiguës par le nitrazépam (Mogadon®). Journal Suisse de Pharmacie, 111, 4, 95 (1973).
- J. P. Lorent* Das Tox-Zentrum 1972 – Rückblick und Ausblick. Schweiz. Apotheker-Zeitung, 111, 8, 225 (1973).
- U. Rasi* Beitrag zum Problem der akuten Vergiftung durch Borsäure und Borate. Dissertation, Verlag Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum, Zürich (1973).
- J. Velvart* Erste Massnahmen des praktischen Arztes bei Vergiftungen. Praxis, 9, 231 (1973).
- J. Velvart* Problèmes médico-toxicologiques, Journal Suisse de Pharmacie, 111, 8, 228 (1973).
- J. Velvart* Lungenfunktionsveränderungen durch Staubeinwirkung von Sisal, Int. Arch. Arbeitsmed. 31, 25 (1973).
- J. Velvart, J. P. Lorent et S. Chapallaz* Les accidents thérapeutiques et le Centre Suisse Anti-Poisons. Dans: Centres Anti-Poisons: Accidents thérapeutiques, Coll. Méd. Lég. et Tox. Méd., Masson, Lyon (1973).
- J. Velvart, J. P. Lorent et I. Kalapos* Intoxications par absorption orale de dérivés du pétrole. J. Eur. Tox., 6, 290 (1973).
- J. Velvart, J. P. Lorent et F. Mundampalli* Zur akuten Gefährdung durch bromhaltige Schlafmittel. Praxis 62, 39, 1164 (1973).
- P. Winkler* Ingestions-Unfälle mit Natriumfluoridtabletten. Dissertation. Schweiz. Apotheker-Zeitung, 111, 8, 238 (1973).

Des tirés-à-part de ces textes peuvent être obtenus auprès du Centre





Est décédé à Zurich le 9 mai 1974

Franz Borbély

Professeur Dr méd. et Dr h. c.

Ceux, nombreux, qui l'ont connu garderont du fondateur et premier directeur médical du Centre Suisse d'Information Toxicologique un souvenir inoubliable.

Le conseil de fondation

Ses collaborateurs

